



Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine sur la Sécurité et la Sureté Maritimes et le Développement en Afrique



LOMÉ, TOGO  
DU 10 AU 15  
OCTOBRE 2016

Nos mers,  
nos richesses,  
protégeons-les!



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N° 464 du 07 Octobre 2016

# L'ÉVEIL

## de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT  
**8280**

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT  
**8201**

Renseignements



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

## Lomé carrefour de l'Union africaine pour la sécurité maritime :

# Résultat à mi-parcours satisfaisant dans l'organisation du sommet



La ville de Lomé fait peau neuve pour accueillir le Sommet de l'UA

Rencontre avec le groupe d'enseignant se réclamant d'une coordination des syndicats

Mise au point du cabinet du ministre Gilbert Bawara



Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique

RÉUSSITE DU SOMMET SUR LA SECUTITE MARITIME : LA COMMUNAUTÉ TIJANIYA DU TOGO S'ENGAGE



Le DG Atcha Dédji Affoh, président du Comité d'organisation

UEMOA: Les raisons d'une démission



Cheikh Hadjibou Soumaré

## Visite de Faure Gnassingbé en Ethiopie :

# Lomé et Addis-Abeba renforcent leurs relations bilatérales



Les président togolais (à droite) et le PM éthiopien (à gauche)

L'Ethiopie soutient le projet de charte sur la sécurité maritime

L'actualité en continue, c'est sur le [www.leveldelanation.net](http://www.leveldelanation.net)

LOMÉ, TOGO  
DU 10 AU 15  
OCTOBRE 2016

Bienvenue  
au Togo, pays  
de paix et  
d'hospitalité



AGI Parnets



PROTÉGEONS NOS | PROTECT OUR  
**OCEANS**

Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine  
sur la Sécurité et la Sureté maritimes et le  
Développement en Afrique



**Visite de Faure Gnassingbé en Ethiopie :**

**Lomé et Addis-Abeba renforcent leurs relations bilatérales**  
**L'Ethiople soutient le projet de charte sur la sécurité maritime**

Haile Mariam Dessalegn a félicité le Président Faure pour

La politique internationale interdit aux dirigeants du monde de vivre refermés sur eux-mêmes et à ce titre, le Président Togolais ne se fait pas prier pour créer un climat de convivialité avec les autres pays du monde.

C'est en début de semaine que Faure Gnassingbé s'est rendu à Addis-Abeba capitale Ethiopienne non seulement pour réchauffer les liens séculaires entre le pays de Ménélik II et notre pays, mais aussi et surtout faire les derniers réglages avec la commission de l'Union africaine dont le siège se trouve à Addis.

A en croire le communiqué final issu de la visite, les relations bilatérales entre le Togo et l'Ethiopie vont prendre de nouvelles dimensions. " Sur le plan bilatéral, les deux dirigeants ont exprimé leur satisfaction au sujet de la longue et cordiale relation qui unit leur pays et ont souligné la nécessité de renforcer cette



Les présidents togolais (g) djiboutien (milieu) et le PM éthiopien (3ème de la g vers la dt)

coopération. Ils ont à cet égard donné des indications et orientations pour développer les relations entre leur pays en explorant de nouvelles zones où les deux pays peuvent établir une coopération mutuellement bénéfique ", souligne le communiqué conjoint.

Toujours dans le cadre du réchauffement des relations entre les deux pays, 3 accords ont été signés dont celui relatif à

la création d'une commission mixte.

Aucun aspect des relations entre les deux pays n'a été laissé sur le carreau, la diplomatie aussi en eu pour son grade. Sur ce plan, Faure Gnassingbé et le Premier ministre éthiopien, Haile Mariam Dessalegn, ont réitéré leur soutien aux efforts déployés par l'Union africaine dans sa quête de solutions politiques aux crises et aux conflits



Inauguration de la ligne de chemin de fer Addis Abeba - Djibouti

en Afrique.

La persistance de certains foyers de tension et de conflits en Afrique qui ont un impact négatif sur le processus de son développement économique et social, ont été également passés au peigne fin.

Le terrorisme et la promotion de la culture de la tolérance et de la coexistence pacifique sont désormais dans le viseur des deux chefs d'Etat.

les multiples efforts déployés par le Togo pour l'organisation du sommet de l'UA sur la sécurité maritime et s'est prononcé en faveur de la charte qui sera soumise aux participants le 15 octobre à Lomé. Un soutien de taille se dégage donc pour le Togo dans l'organisation du sommet sur la sécurité maritime.

**El Hadj Sam Djobo**

**Lomé carrefour de l'Union africaine pour la sécurité maritime :**

**Résultat à mi-parcours satisfaisant dans l'organisation du sommet**

La capitale togolaise sera sous les feux des projecteurs du 10 au 15 Octobre prochain lors du sommet sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement de l'Afrique. Pour ce faire, Lomé se pare de ces plus beaux habits pour donner à la face du monde tout le bien qu'on pense d'elle.

A événement particulier, dispositions particulières

L'état de la ville de Lomé et les préparatifs y afférents

Depuis quelques semaines, le travail d'assainissement de la capitale togolaise a été renforcé. Des mouvements de groupes organisés sont observés le long des boulevards et des grands axes, qui pour balayer, qui pour curer des caniveaux et qui encore pour entretenir les espaces verts. Résultat, la propreté qui tendait à quitter les habitudes des habitants de Lomé retrouve son droit de cité.

Aux grands carrefours le spectacle est frappant et attrayant. Des monuments au logo du sommet sont érigés pour annoncer à tous les usagers de la route et la population toute entière qu'un événement de taille se tient dans la capitale togolaise. Des rues pavoisées aux couleurs des drapeaux des pays africains vous accueillent lorsque vous arpentez certaines artères. L'éclairage public a également été renforcé pour le bonheur des habitants de la ville.



Le carrefour Colombe de la paix parré aux mille couleurs

L'hôtel qui doit abriter le sommet est totalement prêt. Toutes les opérations de simulation effectuées la ont été toutes des succès.

La connexion internet qui depuis un certain temps se faisait sérieusement désirer a connu des améliorations surtout au niveau des hôtels retenus pour héberger les hôtes.

**La Sécurité renforcée et des périmètres de maintien d'ordre identifiés**

Trois principales zones ont été délimitées pour la sécurisation du sommet et des plus de 3000 délégués qui viendront. La zone rouge pour les abords immédiats de l'hôtel Radisson Blu, la zone verte pour ce qui concerne les périphéries du quartier administratifs et le centre-ville puis la zone verte qui concerne les autres quartiers de la ville.

Des patrouilles nocturnes et

diurnes des forces de l'ordre et de sécurité perchées soit sur des jeeps, à dos des motos ou à pied pour certains permettent de donner plus d'assurance aux populations et de s'assurer ou de s'imaginer du climat de tranquillité qui pourra régner lors du sommet.

Au cœur de la capitale notamment au niveau du boulevard du 13 janvier, des petits commerçants ambulants et des baraques de fortune ont laissé la place aux trottoirs d'être plus visibles que jamais. Des stationnements anarchiques et sauvages ont été interdits pour le temps du sommet.

Face à ce changement brusque dans le comportement de la ville de Lomé et de ses habitants, on se rend compte que l'on peut faire ce qui est de son pouvoir pour relever le défi de la propreté de notre capitale.



Des drapeaux des pays frères et amis tronent dans le ciel de Lomé

**Le dynamisme de la diplomatie togolaise**

La diplomatie togolaise qui est devenue plus qu'active depuis que le Président Faure a placé sa confiance au Professeur Robert Dussey.

Aujourd'hui, admirateurs et détracteurs du Ministre Dussey l'attendent au tournant.

Si pour les admirateurs le souhait d'une réussite du sommet avec à la clé l'adoption de la charte, les détracteurs souhaitent plutôt un fiasco par le rejet de cette charte qui doit en réalité prendre le nom de la ville de Lomé.

Et entre être et paraître, un bon Ministre, Robert Dussey joue sa partition et n'a rien laissé de côté. Lobbying de haut niveau, diplomatie de couloir etc. pour convaincre les Pays africains à adhérer aux conclusions du sommet de Lomé.

Dans cette exaltante mission, le N° 1 togolais se mêle à la danse et prend son bâton de pèlerin pour expliquer et convaincre.

Résultat, l'Ethiopie dont Faure Gnassingbé vient de rentrer de voyage soutient le projet de charte sur la sécurité maritime.

Ensuite, au plan des délégations, on annonce déjà 10 Chefs d'Etats attendus pour le sommet, sans compter les Chefs de gouvernements.

Au regard de ce qui précède et vu la mobilisation générale de l'ensemble des togolais, on peut affirmer sans aucun risque d'être contredit que les résultats à mi-parcours sont satisfaisants et souhaitons vivement que la charte soit adoptée à Lomé pour donner encore plus de visibilité à notre pays.

**Kpéla Biva**

**REUSSITE DU SOMMET SUR LA SECURITE MARITIME :**

**LA COMMUNAUTE TIJANIYA DU TOGO S'ENGAGE**

Le Togo se prépare activement pour accueillir le sommet des chefs d'Etats et de gouvernement sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique du 10 au 15 octobre prochain. En prélude à cet événement, la communauté musulmane sainte Tijaniya du Togo a organisé, le vendredi 30 septembre dernier, une grande prière d'intercession, de louange et d'invocations d'Allah pour la paix et la tolérance au Togo, ainsi que la réussite de ce sommet. C'était dans la grande mosquée El hadj Ahmed de Tokoin Forever à Lomé.



Le DG Atcha Dédji Affoh lors de son intervention



Vue partielle de l'assistance lors de la cérémonie de prière

Cette cérémonie de prière s'inscrit dans le cadre de la réussite du sommet, tant en faveur du Togo que pour toute l'Afrique en générale.

Rassemblés autour de la grande mosquée de Forever, les fidèles de Mohamed venus de plusieurs coins de la ville, ont à travers prière, louanges et invocations remercié Allah, pour le climat de paix et de stabilité qui règne déjà au Togo, et prié pour qu'il accompagne la tenue du sommet extraordinaire dans notre pays.

Cette cérémonie présidée par Atcha Dédji AFFO, Directeur Général de Togocel à connu la

présence des officiels au rang desquels les ministres, les députés, les Directeurs Généraux de sociétés, les Imams de grandes mosquées du Togo ainsi que l'Imam Cheik Aboubacar Charm venu spécialement du Sénégal.

Prenant la parole, le président de l'union musulmane, a d'abord salué le président organisateur de cette cérémonie de prière, d'avoir choisi le vendredi, jour saint des musulmans pour confier les dirigeants et chefs d'Etats qui prendront part à cet événement d'envergure dans les mains de Dieu. Selon lui " nous devons tous, membre de la confrérie Tijaniya ou non, remercier le DG Atcha DEDJI

Yacoubou, organisateur de cet entendement, invoquer et implorer Allah tout puissant d'accorder la paix à notre pays, qu'il protège les participants et qu'il fasse réussir cet événement ". " Le 12 septembre au stade de kégué, j'ai demandé au nom du bureau exécutif de l'union musulmane, aux imams de toutes les grandes mosquées du Togo, d'accompagner par leur nombreuses invocations, la tenu du 12 au 15 octobre 2016, du sommet extraordinaire des chefs d'Etats africains sur la sécurité et la sûreté et le développement en Afrique " a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président d'organisation, devant le public a d'a-

bord souligné que, quand on parle de la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique, c'est justement le développement du Togo et de l'Afrique en général. Pour lui " Aujourd'hui notre président de la république Faure E. Gnassingbé, grâce à lui se tient ce sommet et nous avons organisé cette prière, c'est pour invoquer, d'abord remercier Dieu qui a voulu que ce sommet se tienne à Lomé et en même temps prier pour tous les chefs d'Etats qui vont se retrouver ici. Que Dieu les illumines, qu'il les garde en paix et que la paix règne en Afrique " a-t-il laissé entendre. Il a mentionné en concluant que " nous prions que la

paix règne encore dans ce pays, et nous implorons Allah que ce sommet se débute et se termine dans de très bonnes conditions ".  
 Cette solennité a été couronnée par la récitation intégrale du saint coran par les serviteurs d'Allah, et l'occasion a été donnée à tour de rôle, aux grands imams et aux autorités présentes, de présenter leur vœux à Allah. Ils ont tous prié pour la sécurité, la paix, la concorde, la cohésion et le développement du Togo, pour la protection du chef de l'Etat Faure E. Gnassingbé et surtout pour la bonne marche, du début jusqu'à la fin du sommet extraordinaire des chefs d'Etats et de gouvernement au Togo. L'évènement s'est poursuivi par la prière de vendredi dans la même mosquée.

Il est à remarquer que la confrérie Tijaniya du Togo a vite compris l'importance majeure du sommet et a placé le tout puissant au centre de la réussite de cette grande rencontre.

Il faut retenir qu'une grande prière du genre organisée par l'Union musulmane du Togo sera dite ce matin à la grande mosquée de Zongo.

**Kahf Djobo**

**Mise au point du cabinet du ministre Gilbert Bawara, suite à la rencontre avec un groupe d'enseignants se réclamant d'une coordination des syndicats**

Devant la tentative de désinformation et de manipulation, le cabinet du ministre Gilbert Bawara apporte des clarifications, à travers une mise au point au lendemain d'une audience qu'il a accordée à un groupe d'agents disant agir au nom d'une coordination des syndicats des enseignants.

En effet, le ministre a effectivement reçu le mardi 4 octobre 2016 un groupe d'agents, essentiellement des enseignants se réclamant d'une coordination de syndicats.

Cette rencontre s'inscrit dans la volonté maintes fois exprimée et l'engagement pris par le Gouvernement d'être à l'écoute des préoccupations et des aspirations des travailleurs et des agents de l'Etat, indépendamment de leur appartenance ou non à des organisations syndicales.

Au cours de l'entrevue, le ministre a souligné que l'entretien accordé n'équivaut nullement à une reconnaissance, la création et l'existence légale d'une organisation syndicale ainsi que l'exercice d'activités syndicales étant soumis à des dispositions précises fixées par les lois et règlements en vigueur.

Au cours de la rencontre, les interlocuteurs du ministre ont soulevé un certain nombre de préoccupations, faisant notamment référence aux discussions intervenues lors des années précédentes. Ils ont insisté particulièrement sur la question de l'intégration des enseignants auxiliaires, le statut particulier des per-

sonnels enseignants ainsi que les avantages et effets pécuniaires qu'ils en escomptent, sans oublier les récriminations récurrentes concernant les affectations dites punitives ciblant des membres ou responsables des organisations syndicales.

De plus, les interlocuteurs du ministre ont tenté de motiver la création de nouveaux syndicats d'enseignants par le fait que les représen-

tants actuels des fédérations des syndicats des enseignants du Togo qui siègent au sein du Cadre Permanent de Concertation seraient des retraités et ne défendraient pas efficacement leurs bases.

En réaction, le ministre a informé ses interlocuteurs que l'essentiel des préoccupations dont ils se font les porte-paroles fait déjà l'objet de discussions au sein du Cadre

Permanent de Concertation, instance précisément mise en place afin de promouvoir et d'assurer un dialogue structuré et soutenu entre les pouvoirs publics et les représentants des organisations syndicales des enseignants.

Ainsi, la question de l'intégration des enseignants auxiliaires dans la fonction publique est pratiquement en voie de dénouement, dans le

cadre d'un groupe de travail qui associe les ministères chargés de la fonction publique et des finances ainsi que des représentants des fédérations des syndicats des enseignants. Quant aux agents permanents et autres personnels non-fonctionnaires concernés par l'intégration dans la Fonction publique, le traitement de ce dossier évolue éga-

*Suite à la page 5*

**UEMOA: les raisons d'une démission**

**Cheikh Hadjibou Soumaré a décidé de quitter le poste de président de la commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), pour convenances personnelles. Il a présenté sa lettre de démission au Président Macky SALL en audience ce 29 septembre.**

" J'ai murement réfléchi avant de rédiger deux lettres. Une adressée au président de la République pour lui demander de me décharger des fonctions de commissaire du Sénégal à l'Uemoa ", a-t-il déclaré à sa sortie d'audience au micro de nos confrères de la radio télévision du Sénégal (RTS). Ajoutant que l'autre lettre de démission a été adressée au Président de la conférence des chefs d'Etat de l'Union.

Mais, la question qui taraude l'esprit est de savoir pourquoi le Président de la commission de l'Uemoa a rendu le tablier ? Lui qui



Cheikh Hadjibou Soumaré

a été maintenu à la tête de cette commission en juin dernier jusqu'au prochain sommet de l'organisation sous régionale.

Cette situation semblerait cacher un malaise en ce qui concerne ce poste. L'ancien Premier ministre du Sénégal devait rester en

poste jus qu'à la rationalisation de l'Organisation.

Pourquoi M. Soumaré a décidé en ce moment de démissionner près de 4 mois après sa reconduction à ce poste qu'il pouvait décliner à l'époque ? Car son mandat était arrivé à terme et il devait être

remplacé par le candidat du Niger. Mais, la passation de service n'a pas finalement eu lieu à Dakar lors du dernier sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Uemoa. Des rumeurs faisaient état d'une incompréhension entre le Sénégal et le Niger à propos du poste de vice-gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao).

Né en 1951, Cheikh Hadjibou Soumaré, élu pour un premier mandat en 2011, est un haut fonctionnaire qui a gravi les échelons dans l'administration des finances du Sénégal depuis sa sortie de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM).

Il a été Premier ministre du Sénégal de juin 2007 à avril 2009 avant de prendre une retraite de la vie publique nationale.

**Source : Financial Afrik**

## PGICT/ Atelier sous-régional de renforcement de capacités dans les pays SAWAP:

**Les Journalistes Initiés à la Gestion durable des terres et des eaux**

Lomé abrite depuis le lundi 3 octobre dernier jusqu'à ce jour un atelier sous régional de renforcement de capacités des journalistes sur la Gestion Durable des Terres et des Eaux. La phase la plus attendue de cet atelier a été réalisée hier jeudi, où les hommes et femmes de médias, accompagnés des acteurs du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT), ont procédé à une visite de terrain afin de s'imprégner des techniques de bonne pratique de gestion durable des terres dans la préfecture des lacs et du Bas Mono, précisément dans la localité de Gounoukopé et Aglanvikopé.



Le système d'arrosage goutte à goutte expliqué par un paysan

### Visite chez les maraichers à Gounoukopé dans le canton d'Agbodrafo.

Le convoi de véhicules de journalistes et acteurs du PGICT, est arrivé à Gounoukopé, localité située à quarante (40) kilomètres de Lomé dans la matinée d'hier pour la visite d'un sous projet du PGICT, appuyer par l'ONG AGIR. Il s'agit d'une surface de 104 hectares exploitée par un groupement de maraichers. L'évolution de la culture composée d'oignons de tomates et carottes, a séduit les visiteurs. Ce résultat est le fruit d'une technique, notamment la Gestion Intégrée de la Fertilité de l'Eau et des Ravageurs par les Champignons (GIFERC), associée à cette culture maraichère, et qui est en fait une bonne pratique pour la gestion durable des terres. Pour les maraichers de Gounoukopé, l'appui technique de l'ONG AGIR a permis d'éviter de faire recours aux engrais chimiques avec leurs effets néfastes sur la santé de l'Homme, d'améliorer la qualité des produits et d'accroître la production.

" (...) Avant on utilisait de l'engrais chimique, maintenant nous faisons une utilisation mixte. Nous sommes dans une phase d'expérimentation et on nous conseille de manger bio. Pour les produits à base de champignon, on observe une amélioration de la qualité des produits. Ceux contenant les engrais ont une durée de vie de sept jours, contrairement au produits à base de champignons qui vont jusqu'à plus d'un mois (...). Nous a confié Amouzou Kokou Eloi responsable des producteurs maraichers, qui ne jure désormais que par cette nouvelle méthode de bonne pratique pour la gestion durable du sol.

Les exemples sont intéressants. A en croire les paysans, avant l'utilisation de la nouvelle technique

(GIFERC), sur une production de un hectare, l'on a souvent une production de dix huit (18) tonnes de tomates. Avec le nouveau procédé, sur un hectare on peut récolter jusqu'à trente (30) tonnes. Pour les membres du groupement, aujourd'hui le souci majeur dans l'exercice de leur activité se trouve ailleurs. Il s'agit de la chute du Naira. Le panier de dix milles est passé désormais à mille (1000) francs.

### Un tour à Aglanvikopé, témoignage de l'association de la GIFERC à la culture vivrière.

La seconde et dernière étape de cette visite de terrain a conduit les journalistes dans la préfecture du Bas Mono, précisément dans le village d'Aglanvikopé. Il s'agit de la visite d'un sous projet du PGICT, dénommé Appui aux organisations paysannes pour la vulgarisation de la GIFERC comme bonne pratique de gestion durable des terres dans la région maritime du sud -Est du Togo. Dans ce groupement de paysans. La technique de compostage à tas était visible, à travers un pro-

### Culture maraichère associée à la GIFERC

cessus mis en place pour décomposer les déchets de l'élevage et de l'agriculture. L'installation du Kit d'un système d'arrosage goutte à goutte certifiât d'un système pour booster la récolte.

" De nos jours, nous n'attendons plus forcément la pluie, nous faisons nos prévisions " a laissé entendre Hounlessondji Kpadonou responsable du groupement. Il a souligné le fait qu'il s'adonne actuellement et en plein temps à l'activité de la terre.

Les groupements de paysans visités dans les deux localités notamment Gounoukopé et Aglanvikopé, ont également livrés

leurs impressions par rapport aux difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs activités. Il s'agit de la commercialisation, des aléas climatiques, la main d'œuvre, appui matériel.

Le projet vise à améliorer la résilience et des moyens de subsistance des populations, et de ce fait, contribuer à la réduction de la pauvreté et freiner la dégradation des sols. SAWAP regroupe douze pays (Bénin, Burkina Faso, Tchad, Ethiopie, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan, Togo) dont les journalistes ont pris part à cet atelier sous-régional.

Moudjib Falana

## Mise au point du cabinet du ministre Gilbert Bawara, suite à la rencontre avec un groupe d'enseignants se réclamant d'une coordination des syndicats

Suite de la page 4

lement, avec l'implication de la CNSS et de la CRT, compte tenu de la complexité de la question, notamment l'incidence de cette intégration par rapport aux pensions de retraite.

Sur cette question précise, le ministre a en revanche renouvelé ses vives félicitations aux fédérations des syndicats des enseignants et aux centrales syndicales pour leur implication active et leur contribution déterminante au règlement des préoccupations existantes.

Le ministre a également exhorté ses interlocuteurs à être sensibles au sort et à la situation des autres couches et catégories de notre population, insistant notamment sur nos frères et sœurs, trop nombreux, qui sont au chômage ou dans la précarité. La cohésion et la solidarité nationales en dépendent ! Même parmi les enseignants, il convient d'être davantage attentionné envers ceux d'entre eux qui œuvrent dans des conditions difficiles voire pénibles, notamment dans les localités bénéficiant de peu d'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base, tels que l'accès à l'eau potable, à la santé et à l'électricité, les voies de desserte, les équipements marchands, etc.

Le ministre a saisi l'occasion pour saluer la poursuite des discussions avec les fédérations des syndicats



Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique

des enseignants du Togo, au sein du Cadre Permanent de Concertation, et pour louer leur engagement et leur sens de la responsabilité dans les efforts visant à parvenir à une solution satisfaisante sur la question des primes de rentrée et de bibliothèque. A ce sujet, le ministre s'est dit optimiste quant à la perspective d'une issue rapide à cette question.

Enfin, le ministre a indiqué à ses interlocuteurs qu'il n'est pas judicieux de multiplier les instances ou les cadres de dialogue et de concertation sur les mêmes sujets et préoccupations, simplement parce qu'il existerait des rivalités ou des dissensions au sein des organisations syndicales. Et il n'appartient pas au Gouvernement d'apprécier de la représentativité des interlocuteurs que les fédérations des syndicats

des enseignants délèguent au sein du Cadre Permanent de Concertation. Agir autrement reviendrait, selon le ministre, à accorder une prime au jusqu'au-boutisme, au radicalisme et à la surenchère.

A écouter les récriminations proférées par ses interlocuteurs envers leurs camarades membres du Cadre Permanent de Concertation, il suffirait de souscrire au dialogue ou de faire preuve d'esprit constructif pour être taxés de mollesse et de compromission avec le Gouvernement. Et si l'on souscrivait à cette logique, demain, il ne serait pas exclu que les interlocuteurs du ministre fassent, également à leur tour, l'objet de contestations et de dénigrement, parce qu'ils ont rencontré le ministre Gilbert Bawara et accepté d'échanger avec lui !

En définitive, la question n'est pas de savoir si le ministre Gilbert Bawara veut ou non discuter avec ceux qui se réclament de nouveaux syndicats ou d'une nouvelle coordination de syndicats d'enseignants, mais bien s'il est sain et judicieux de consacrer une sorte de schisme syndical et d'encourager la confusion et la dispersion des énergies. C'est en ce sens que le Gouvernement continuera à privilégier le dialogue et les discussions au sein du Cadre Permanent de Concertation, avec les fédérations des syndicats des enseignants, mais également avec les centrales syndicales en vue de la préservation du climat de sérénité et de calme en milieu scolaire ainsi que de l'amélioration constante des conditions de vie et de travail du monde enseignant.

Quant au droit de grève, il est consacré par notre Constitution et les lois de la République. Il doit cependant s'exercer conformément aux conditions et selon les modalités prévues à cet effet, et produire les effets et les conséquences ordinaires qui s'en suivent.

Il en découle que les informations abondamment propagées par certains individus sont donc erronées ou infondées, voire tendancieuses. Cette mise au point permet d'éviter le risque de manipulation et de désinformation.

Le Cabinet

TOGOCEL INNOVE :

# Une gigantesque caravane pour lancer TMONEY

Suite à la conférence de presse sur son nouveau produit TMONEY, le 28 septembre dernier à Lomé. La société de téléphonie mobile Togocel a organisé le 02 octobre, une grande caravane à travers les artères de Lomé, pour présenter davantage ce nouveau produit aux populations.

Partie aux environs de 11h 45 min à la direction générale de Togo cellulaire, dans une ambiance festive, la caravane a sillonné les rues de Lomé pour chuter à la plage en face de l'hôtel Palm Beach à 14 h 30 min, en passant par le rond point GTA Agbalpédo, en descendant vers Atikoumé-Todman, Tokoin Tresor et Decon. Avant ce trajet, le cortège a effectué une pause de quinze (15) min, sur la descente de la colombe de la paix.

A en croire M. KOUFESSI Laurent, directeur commercial et marketing de Togocel, cette caravane est organisée pour présenter aux populations l'opérationnalité



Les officiels lorsq de la cérémonie de lancement

du nouveau produit de transfert d'argent TMONEY. Cette manifestation rentre dans le cadre des actions de promotion de proximité qui sont prévues pour promouvoir ce nouveau service.

TMONEY, selon lui " c'est un nouveau service de Togocel qui permet de faire des transactions financières à partir de son téléphone mobile et de son numéro qui joue le rôle de compte bancaire en quelque sorte " a-t-il laissé

entendre.

" Aujourd'hui pour accéder au service Tmoney c'est automatique, il suffit de composer le code \*145\*, vous lancez l'appel et vous suivez les instructions. Les dépôts et transfert d'argent Tmoney sont gratuits et après vous pouvez faire toutes les transactions possible. Vous pouvez par exemple acheter du crédit de communication ou forfait internet, payer vos factures d'électricité ou acheter du crédit



La caravane de lancement de TMoney

cache power de la CEET. Vous pouvez aussi renouveler vos abonnements Canal+", a-t-il ajouté.

En effet, ce nouveau produit de Togocel mis à la disposition des utilisateurs, permettra aux clients de l'opérateur de réaliser des opérations financières à partir de leur téléphone portable. C'est une sorte de banque mobile qui permet désormais d'effectuer toutes les transactions, des retraits et dépôts, divers opérations bancai-

res, des achats dans les super marchés de même que ses impôts.

Son partenaire officiel est la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie. Selon les premiers responsables du réseau leader, ce service sera associé dans les jours avenir au Fonds National de Finance Inclusive (FNFI) et à la Délégation à l'Organisation du secteur informel (DOSI).

Kahf Djobo

## Initiative de la PREGA contre la grippe aviaire au Togo :

# Les Journalistes togolais outillés grâce à un atelier tenu à Lomé

Survenue comme une psychose au sein des populations, il y a de cela quelques années, la grippe aviaire a refait surface en aout 2016, avec deux foyers découverts dans la préfecture du Golfe. Même si grâce aux efforts des services techniques, le Togo peut s'estimer être à l'abri de cette épizootie, la Presse togolaise contre la Grippe Aviaire (PREGA) consciente qu'il faut toujours entretenir la flamme de la sensibilisation, en collaboration avec le ministère de l'élevage de l'hydraulique et de l'agriculture, a initié le mardi 4 octobre dernier à Lomé un atelier de formation sur les stratégies de communication autour de la Grippe aviaire, à l'intention des journalistes.



La table d'honneur

médias à trouver une solution définitive à cette question de santé publique.

Le Dr komlan Batawui, avant de livrer fidèlement le message de son ministre de tutelle a tenu à faire une brève introduction. Il a salué le rôle joué par la presse qui n'a pas hésité à sensibiliser la population grâce à leurs différents canaux dès l'apparition de cette épizootie. Pour lui, la présence du ministère aux cotés de la presse n'est pas anodine. Elle témoigne des efforts de sensibilisation dans lesquelles s'est engagée la presse d'une manière générale. Des stratégies, notamment les genres journalistiques ont été utilisés pour la réussite de la campagne et la stratégie de communication sur l'épizootie.

Même si les chiffres sont alarmants, et montrent que de 14 millions de têtes de volaille en 2008, le Togo est passé à huit million cinq cent mille (8.500.000) têtes en 2011. L'avènement du PNIASA a permis de booster la filière avicole. Entre 2011

et 2015 le Togo est passé à plus de 18 millions cinq cent mille (18.500.000) têtes de volailles. Mais, suite à l'apparition de la grippe aviaire en aout 2016, la situation présente une perte de 11 300 volailles, avec l'Abatage sanitaire de trois milles trente (30030) volailles. Deux milles cinq cent (2500) œufs de cailles, de canard et de poules en couvaisons on été détruits, sans oublier les produits d'élevage.

" (...) pour la suite des opérations, il est prévu de poursuivre la surveillance active, de sensibiliser les acteurs clés, éleveurs, vendeurs de volailles et les communautés sur les mesures de biosécurité à adopter. De préparer et mettre en œuvre un plan de communication adéquat pour informer la population sur les risques liés à cette zoonose et les mesures phytosanitaires dans les élevages (...)" C'est en ces termes que le directeur de l'élevage a appelé les journalistes à s'investir pleinement

dans la lutte à travers leur plume.

La Grippe aviaire est une maladie des volailles très contagieuse de la souche H5N1, elle est apparue pour la première fois en juin 2007. Actuellement, aucun cas humain n'a

été détecté et le Togo est à l'abri de ce virus grâce aux efforts menés par les acteurs clés. La période de prévention de la maladie a été repoussée de 3 mois de surveillance.

Moudjib Falana

COMMISSARIAT GENERAL  
 COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

N° \_\_\_\_\_ /2016/OTR/CG/CDDI

### Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des Opérateurs Economiques et autres propriétaires de véhicules et de marchandises que dans le souci d'assurer un allègement fiscal dans les opérations de mise à la consommation des marchandises sous douane jusqu'à la date du 31 décembre 2015, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs de ceux-ci conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National, ainsi que suit :

**I. CAS DES VEHICULES**

- Taux de 25% de dépréciation pour les véhicules dont la période de séjour au PVO et autres MAD est comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2015 ;
- Taux de 30 % de dépréciation pour les véhicules dont la date d'entrée au PVO et autres MAD est comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 31 décembre 2013;
- Taux de 40% de dépréciation pour les véhicules dont la date d'entrée au PVO et autres MAD est antérieure au 1er janvier 2012.

**II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES**

Pour les autres marchandises, le taux de dépréciation sera fixé à la suite d'inspections qui seront réalisées sur lesdites marchandises.

A cet effet, il invite toute personne concernée à se présenter au plus grand tard le 31 décembre 2016, auprès des unités douanières de sa localité pour l'accomplissement urgent des formalités y relatives dans le bénéfice de cet avantage fiscal prévu.

Fait à Lomé, le 23 septembre 2016

Le Commissaire Général

**Henry Kanyesiime GAPERI**

# T MONEY

Pour y  
accéder,  
composez

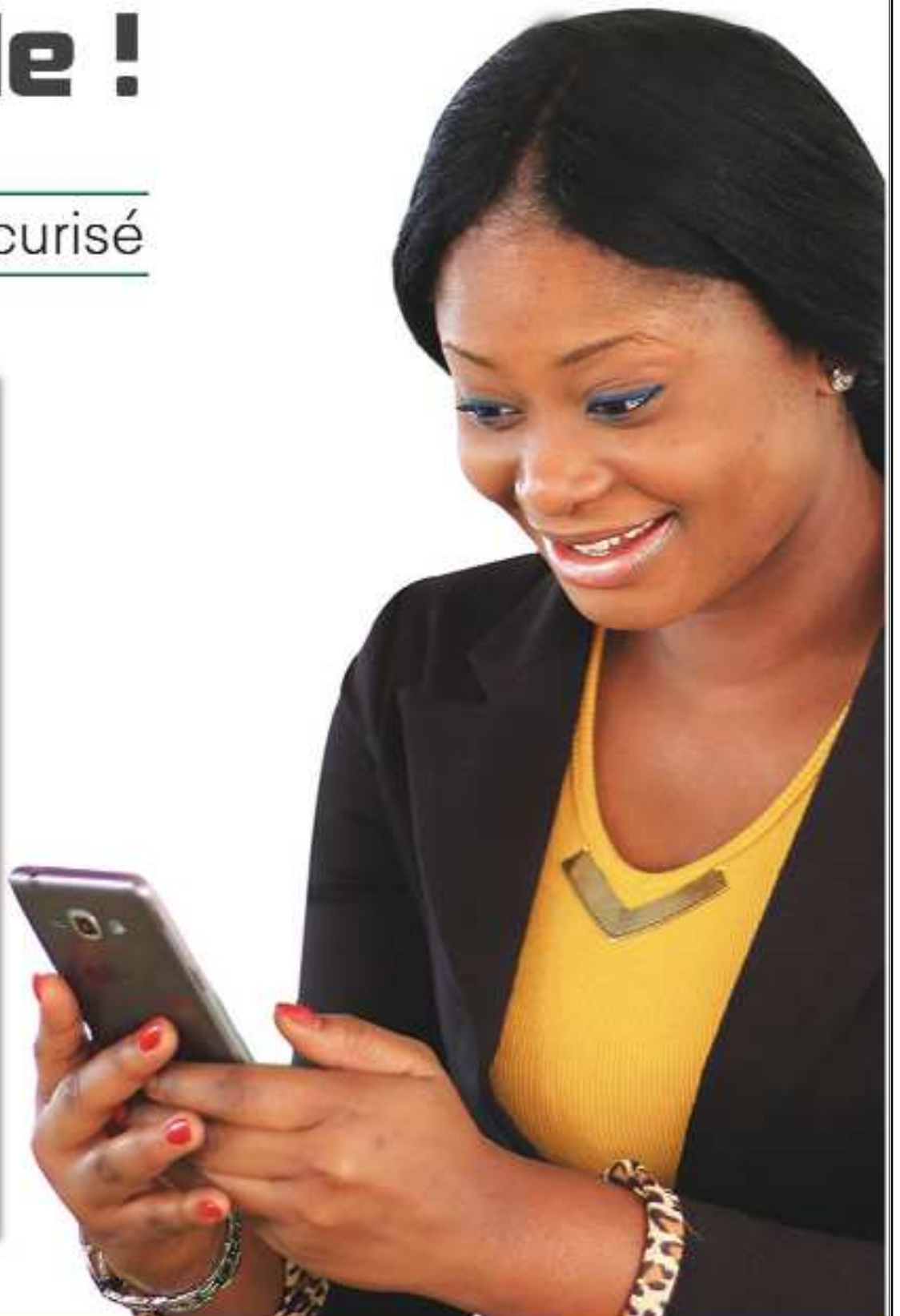
**\*145#**

## Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

### NOS SERVICES

- ✓ Dépôt d'argent
- ✓ Retrait d'argent
- ✓ Transfert d'argent national (vers compte et vers espèces)
- ✓ Achat de crédit de communication (crédit voix et forfait internet)
- ✓ Paiement auprès d'un commerçant (paiement marchand)
- ✓ Paiement de facture (CEET, CANAL+, etc.)
- ✓ Collectes de fonds (impôts, taxe, prime d'assurance, etc.)
- ✓ Paiement de masse (salaire, pension, bourse, etc.)



LE LEADER

service client : 888 [www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel) [www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel) [www.togocel.tg](http://www.togocel.tg) certifiée ISO 9001 et ISO 14001





PROTEGEONS NOS / PROTECT OUR  
**OCEANS**  
LOMÉ, TOGO  
15 OCT 2016

# SECURISONS ET ASSURONS NOS MERS ET OCEANS POUR UN MEILLEUR DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE



Récapitula n°0254/28/10/04 HAAC

**L'ÉVEIL**  
de la nation

**Siège :** Djidjolé, non loin de  
la Clinique Docteur BAYOR  
Tél: (00228) 22 32 85 95  
**Directeur de Publication:**  
Sama T. DJOBO  
(00228) .90 03 17 74  
.98 62 72 72

**Rédaction:**  
Biva KPELAFIA,  
Sam DJOBO,  
Armand ATTISSO  
Moudjib FALANA  
Gaël N.  
Kékéli (Stagiaire)  
Kahf DJOBO (Stagiaire)

**Secrétariat :**  
AGBERE Takira  
  
Imprimerie:  
La Colombe  
**Tirage :**  
2.500 exemplaires